

Séance du 1^{er} février 2018

Présidence de M. Pierre Butty, président

Réponse au postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera » (2017/RP23)

Rapporteur : M. Clément Tolusso

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le rapport-préavis N° 23/2017 du 23.11.2017, concernant la réponse au postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera » ;
- VU** le rapport du 12 septembre 2011 de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

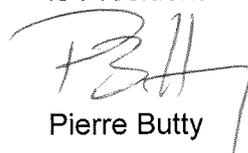
- d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera » et propose de le considérer comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du 1^{er} février 2018.

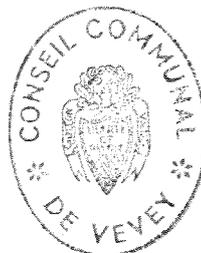
Adopté à une très large majorité (1 avis contraire et 2 abstentions).

Pour extrait conforme le 5 février 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Pierre Butty



la Secrétaire



Carole Dind